

Réf: Dossier 239175

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CENTRE MEDICAL LA MISERICORDE N'DOTRE
» en abrégé « CMMN »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO N'DOTRE A
20 M DE LA PHARMACIE ST FRANCOIS, Lot 1407, Ilot 48

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/07/2023, et enregistrés au CEPICI le 24/07/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL LA
MISERICORDE N'DOTRE » en abrégé « CMMN »

Objet : La médecine générale ; les spécialistes médico-chirurgicales (Gynécologie , pédiatrie , cardiologie) l'imagerie médicale (Echographie , ECG) ; la mise en observation

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO N'DOTRE A
20 M DE LA PHARMACIE ST FRANCOIS, Lot 1407, Ilot 48

Dirigeant(s) M KONATE MORIBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04713 du 09/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58093/GTCA/RC/2023 du 09/08/2023

